Règlement de participation

CONCOURS:
Gagnez un forfait croisière à bord du MSC Meraviglia

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION:
Le tirage aura lieu le 26 novembre 2019 à 11h00. Le nom du gagnant sera divulgué publiquement sur les médias sociaux de Voyages Bergeron et de Passion Monde. Réclamation du prix : le mardi 3 décembre à 12h, à l'agence de Voyages Bergeron, situé au 7725, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2R 2E9. Date et heure limites de réclamation du prix : le 20 décembre 2019 à 11 h.

Pour être éligible au concours, vous devez avoir 18 ans et plus. Le concours est ouvert à toute personne résidant au Québec et ayant atteint l'âge de la majorité en date de sa participation au concours. Sont exclus les employés et représentants des Organisateurs du tirage, Voyages Bergeron et Sunwing.

PARTICIPATION:
Sur les médias sociaux de Voyages Bergeron & Passion Monde entre le 15 octobre 2019 00:01 et le 15 novembre 2019 23:59. La participation au concours sera également disponible au Salon International Tourisme Voyages entre le 25 octobre 2019 et le 27 octobre 2019. Lieu: Place Bonaventure de Montréal.

PRIX:
Le prix est une cabine balcon pour **deux** personnes à bord du MSC Meraviglia. Le départ est prévu le 22 mars 2020 de l'aéroport de Montréal vers Miami et le retour est prévu de Miami vers Montréal le 29 mars 2020. Les vols sont en classe économique.

Itinéraire des vols:

Montréal (YUL) à Miami (MIA)

sunwing	Vol WG088 Classe Économie	Départ: YUL 22 mars 2020 **06:45**	→	Arrivée: MIA 22 mars 2020 **10:30**

Miami (MIA) à Montréal (YUL)

sunwing	Vol WG089 Classe Économie	Départ: MIA 29 mars 2020 **12:00**	→	Arrivée: YUL 29 mars 2020 **15:25**

Passion MONDE | voyages bergeron.com®

Règlement de participation
SUITE

Itinéraire de la croisière à bord du MSC Meraviglia.
Jour 1: Miami, États-Unis
Jour 2: En mer
Jour 3: Ocho Rios, Jamaique
Jour 4: George Town, Iles Cayman
Jour 5: Cozumel, Mexique
Jour 6: En mer
Jour 7: Ocean Cay, Bahamas
Jour 8: Miami, États-Unis

Inclusions: Vols de Montréal, transferts, taxes, la croisière de 7 nuits et le forfait boisson Easy package. Valeur par personne de 1 995.00$ offert par Vacances Sunwing. Les pourboires ne sont pas compris dans le prix et tout montant excédant sera à la charge du client.

CONDITIONS DU GRAND PRIX:
À défaut de ne pouvoir participer à la croisière MSC Meraviglia du 22 mars 2020. Voyages Bergeron Inc. et Vacances Sunwing offre la possibilité au gagnant d'utiliser la valeur du prix soit, 3 990.00$ en crédit-voyages applicable sur une nouvelle réservation. Le crédit doit être accepté tel qu'offert et devra être utilisé sur un séjour effectué et complété avant le 3 décembre 2021.

Le voyage devra être effectué et complété au départ de Québec, Bagotville, Sept-Iles, Val d'or, Mont-Joli ou Montréal excluant les séjours compris:

- **Du 22 février au 10 mars 2020 inclusivement**
- **Du 05 au 12 avril 2020 inclusivement**
- **Du 19 juillet au 4 août 2020 inclusivement**
- **Du 15 décembre 2020 au 06 janvier 2021**

Ce crédit est valide pour une durée d'un an à partir de cette date et est non monnayable. Offre non transférable et non applicable pour le paiement de frais de service, taxes ou tous frais additionnels applicables au moment de la réservation. Non applicable sur une réservation de groupe, vol seulement, produits à la carte (Hotelbeds), croisières ou Floride. Ne peut être combinée à tout autre offre promotionnelle et/ou rabais. Un seul bon valide par réservation.

Le crédit est applicable sur un forfait à prix brochure qui ne s'agit pas d'un tarif publié ni un tarif disponible auprès des agences de voyages ou sur notre site Internet. Cependant la valeur de ce certificat voyage ne peut être appliquée sur le montant des taxes aéroportuaires en vigueur au moment de la réservation, le plan de protection vacances sans souci, le programme privilège, la présélection de sièges ou le service Élite Plus.

Passion MONDE | voyages bergeron.com®

Règlement de participation
SUITE

La confirmation du séjour est sujette à la disponibilité des hôtels et des vols au moment de la réservation.

Si le coût du voyage réservé est supérieur à la valeur du certificat voyage octroyé, vous devrez payer les montants applicables à Vacances Sunwing avant le départ. De plus, aucun remboursement ne sera effectué pour un voyage réservé de moindre valeur.

Ce certificat n'est ni monnayable, ni transférable, ni échangeable. Ce certificat ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Il est de la responsabilité des voyageurs d'obtenir les documents nécessaires pour le voyage.

VACANCES SUNWING se réserve le droit d'offrir une destination similaire ou de modifier la période de validité du voyage si pour une raison quelconque, la destination et/ou l'hôtel réservé ne sont plus disponibles à la date du voyage.

Aucun remboursement et aucune compensation ne seront accordés dans l'éventualité où le vol serait annulé ou retardé, sauf à la seule discrétion de Sunwing.

Si le Grand prix, ou toute portion de celui-ci ne sont pas utilisés, il ne peut être reporté et sera annulé.

Le gagnant et son compagnon de voyage doivent respecter toutes les lois applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les lois locales lorsqu'ils seront à destination.

En participant à ce concours, le gagnant accepte que son nom et la ville de son domicile soient divulgués dans les médias sociaux utilisés par Voyages Bergeron et Passion Monde par Voyages Bergeron (Facebook, Twitter, etc.).

Également, veuillez vous référer aux Règlements & Politiques de Voyages Bergeron.

VOYAGES BERGERON INC
7725, ST-DENIS, MONTRÉAL
QC H2R 2E9